



Comité DÉPARTEMENTAL
des échecs 35

Pouvoir pour l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 avril 2013

Je, soussigné(e)

Président(e) du club

Donne pouvoir à

Président(e) du club

(rayer la mention inutile)

Membre du club dont je suis responsable

pour toutes les délibérations ayant lieu le 4 avril 2013 lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental des Echecs d'Ille-et-Vilaine.

Fait le à

(signature précédée de la mention « bon pour pouvoir »)

Rappel : conformément aux statuts du 4 novembre 2010, le Président d'un club peut être porteur d'au plus un pouvoir d'un autre club.